

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 24 octobre 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### MESSAGE DU SÉNAT

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu un message du Sénat, informant cette Chambre que le Sénat a adopté le bill n° S-8 modifiant la loi sur la Cour suprême, qu'il soumet à l'approbation de la Chambre.

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. LEWIS—LE CHANGEMENT AU COMPTE RENDU

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège au sujet du compte rendu et d'une réponse du premier ministre qui s'y trouve à la page 1936, au bas de la colonne de gauche. J'ai interrogé le premier ministre au sujet de l'aide extérieure fournie par le Canada. Il m'aurait répondu comme il suit, et j'insiste surtout sur la dernière phrase de sa réponse au bas de la colonne:

Nous poursuivons toujours cet objectif et peut-être trouverons-nous, dans le budget de l'année prochaine, de nouveaux moyens permettant de trouver plus d'argent afin d'aider un plus grand nombre de personnes dans d'autres pays.

Je suis convaincu, monsieur l'Orateur, et je n'hésite pas à affirmer que ce n'est pas ce que le premier ministre a répondu. Voici plutôt ce qu'il a dit: «...peut-être trouverons-nous... de nouveaux moyens de prélever plus d'argent afin d'aider un plus grand nombre de personnes dans d'autres pays.» (*Exclamations*)

Voilà qui est fort différent, monsieur l'Orateur. J'ai été renversé en entendant cette réponse car j'y ai discerné une menace. En effet, elle avertit les Canadiens qu'ils devront payer plus d'impôts. C'est «prélever» qu'il a dit, monsieur l'Orateur, et ce mot a été changé. Cela modifie complètement le sens de la réponse du premier ministre et je soutiens, monsieur, que c'est là abuser du privilège de revision accordé aux députés. Le premier ministre veillera, j'espère, à apporter le changement voulu pour que sa réponse figure telle quelle au hansard.

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne vois pas le motif, subtil ou non, de cette question de privilège. Tout ce dont je me souviens, c'est d'avoir utilisé le mot «trouver». Je ne sais pas qu'on ait apporté de rectification. Si j'ai dit «prélever» je suis prêt à rétablir ce mot dans le texte, mais je dois préciser qu'en donnant cette réponse, monsieur l'Orateur, je n'ai pas pensé à cette nuance. Que je sache, aucune rectification n'a été apportée, à ma demande ou autrement.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, c'est là la déclaration du premier ministre. D'après moi, dans sa réponse, il a employé le mot «prélever». S'il veut bien demander aux éditeurs du hansard de rétablir le mot original, je serai satisfait. (*Exclamations*)

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, franchement, je suis d'accord avec le député d'York-Sud. (*Exclamations*)

Je dis sérieusement aux vis-à-vis qui peuvent plaisanter à ce sujet que l'intégrité du hansard est aussi importante que celle des prévisions budgétaires. (*Applaudissements*)

Je dois dire, en toute franchise, que le sens que je prêtais aux propos du premier ministre était que le gouvernement pourrait peut-être recueillir ou prélever plus d'argent à cette fin. Je dois donc me ranger de l'avis du député d'York-Sud sur ce point.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je le répète, autant qu'il m'en souviens, j'ai utilisé le mot «trouver». «Prélever» est un mot un peu plus recherché et, comme le savent les députés, je n'emploie pas de ces mots. (*Applaudissements*)

● (2.40 p.m.)

Je peux bien consigner mon opinion au compte rendu. Je voulais dire aux membres de l'opposition comme à tous les Canadiens que toutes nos bonnes intentions, tant dans ce domaine que dans d'autres, doivent se payer—que tout progrès accompli au titre de l'aide extérieure ou intérieure doit se payer,